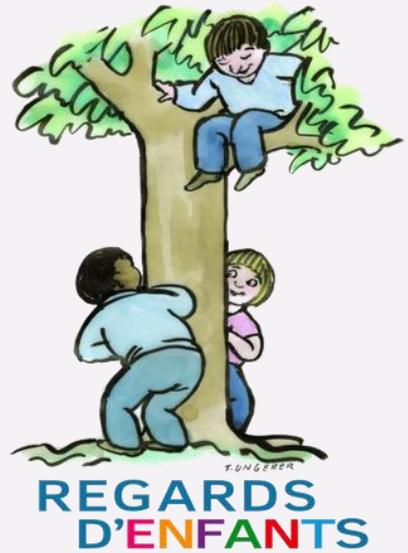


REGARDS D'ENFANTS

Association reconnue d'utilité publique, agréée par l'Education nationale et soutenue par la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.



L'association Regards d'Enfants est une association humanitaire, ayant pour but l'information, la formation et d'une façon générale l'éducation à la citoyenneté, aux Droits de l'Homme et au Vivre Ensemble.

Association de droit français loi 1901 à but non lucratif, créée le 5 novembre 2007.

Contact

Présidente : Frédérique Neau-Dufour

58 avenue des Vosges
67000 Strasbourg
contact@regardsdenfants.com



www.regardsdenfants.org

Actions

- Concours annuel sur le sujet des Droits de l'Homme
- Animations et formations autour des jeux Respecto.eu© et Basta ©
- Jardins des Droits de l'Homme
- Chasse tes baskets des Droits de l'Homme

BULLETIN D'ADHÉSION

Je partage les objectifs de respect et de tolérance qui animent Regards d'enfants.
J'ai à cœur de transmettre les valeurs européennes des Droits de l'Homme à la jeunesse.
J'adhère !

Je soutiens Regards d'enfants par mon adhésion.

Je souhaite m'impliquer occasionnellement dans les actions.

Je souhaite m'impliquer régulièrement dans les actions.

Prénom :

Nom :

Année de naissance :

Téléphone :

Adresse :

E-mail :

Je déclare avoir pris connaissance de l'objet de l'association et de ses statuts.

Je règle ma cotisation pour l'année en cours : 25 € (individuel) ou 40 € (pour un couple)

Je suis déjà « Ambassadeur des droits de l'homme » et je confirme mon adhésion

Je fais un don à l'association : €
Donne droit à un reçu CERFA

Règlement par chèque à l'ordre de Regards d'enfants ou par virement sur le compte courant de l'association
Regards d'enfants.

RIB : 30087 33007 00077879101 23

IBAN : FR76 3008 7330 0700 0778 7910 123 BIC : CMCIFRPP

Je souhaite recevoir

une facture

un reçu de don CERFA

Fait à :

Le :

Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires à l'adhésion. Conformément à la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978, chacun dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données personnelles.

Pour l'exercer, s'adresser au secrétariat de l'association.